



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 10283

Nom ou dénomination : 2 CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2014 sous le numéro de dépôt 43388



1404343603

DATE DEPOT : 2014-05-14

NUMERO DE DEPOT : 2014R043388

N° GESTION : 2014B10283

N° SIREN :

DENOMINATION : 2 CONCEPT

ADRESSE : 162 boulevard Diderot 75012 Paris

DATE D'ACTE : 2014/04/11

TYPE D'ACTE : CERTIFICAT

NATURE D'ACTE : ATTESTATION BANCAIRE



À établir en quatre originaux

AGENCE PARIS NATION

CERTIFICAT DE DÉPÔT DE FONDS

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme au capital de 1.000.024.292,50 euros, dont le siège social est situé à PARIS 9^{ème}, 29 Boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 R.C.S. Paris, certifie :

- avoir reçu en dépôt la somme de Mille euros (1.000,00 EUR), représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société par actions simplifiée en formation 2 CONCEPT, sis Chez M.KUKLINSKI Piotr, 162 Boulevard Diderot - 75012 PARIS

et,

- avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par l'associé unique sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée.

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Fontenay sous Bois, le 11/04/2014

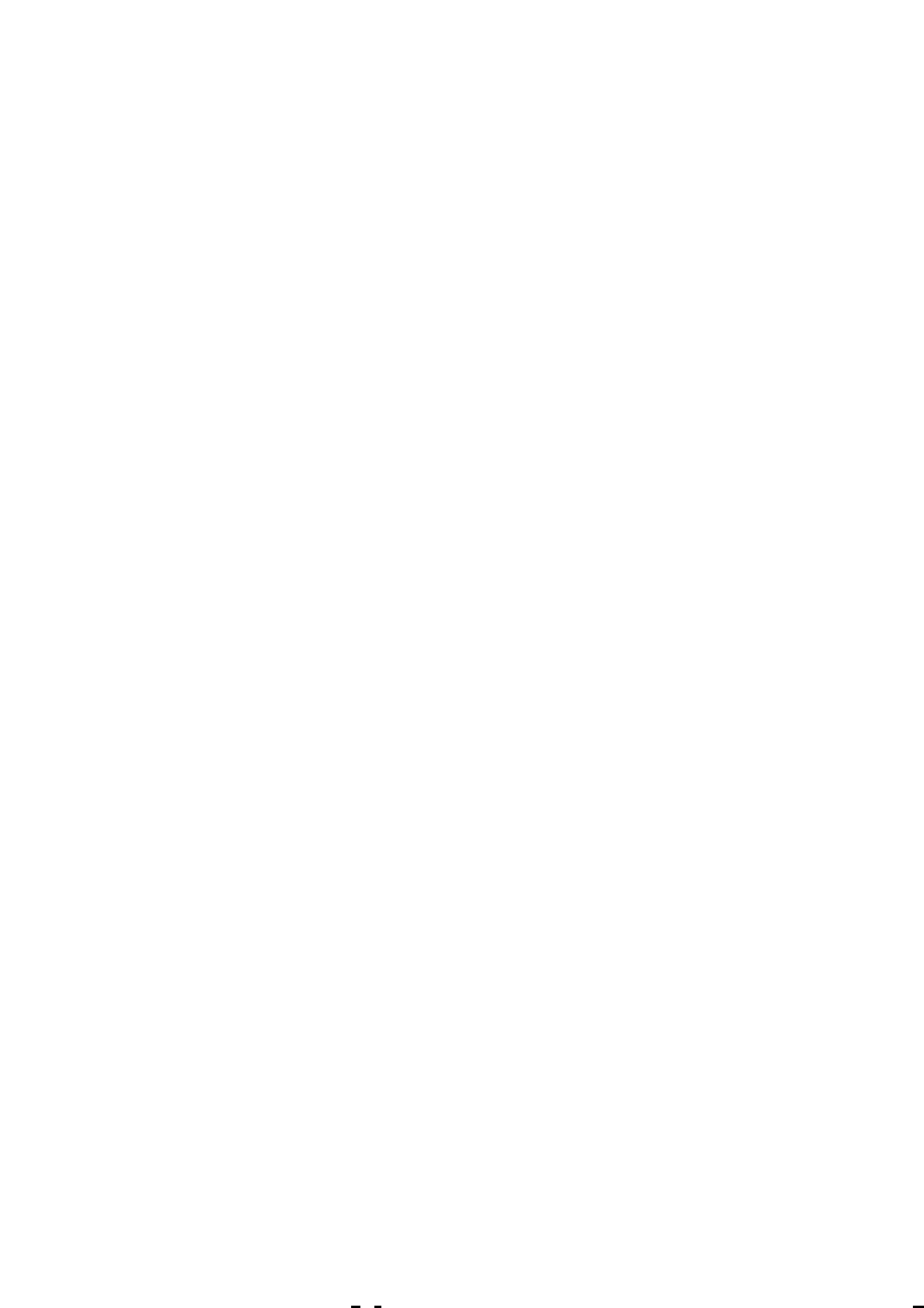
Le Responsable de l'Agence,

R


Sophie BFONTAINE
Conseillère de Clientèle Professionnels

Société Générale Paris Nation
6 Place de la Nation
75011 Paris
Tél. : 01 53 27 31 55 - Fax : 01 53 27 31 63

Handwritten signature





STATUTS

La dénomination

Dans tous les ac
dénomination so
actions simplifié
capital social ain

STATUTS

**Il est divisé en m
catégorie et répar**

STATUTS

d'émission, la déci

En cas d'apport e
aux apports son
commerce. Les a

STATUTS

Chaque action est
nette proportion

Les actions en i
défini lors de l'ap

Les associés ne s

Les droits et obl

STATUTS

les plus étendus
l'objet social.

Dans ses rapports
pas de l'objet soc
ne pouvait l'igno
suffise à constitu

Au sein de la s
l'exception de ce
associés.

STATUTS

**% ou, s'il s'agit
de commerce de
mois de sa concl**

**Le président ou
Commissaire aux**

**Le(s) Commissaire
associés un rapp**

STATUTS

Les actions de
présents et représ
en compte pour l

Le droit de vote
représentent. Le
attribuées.

Chaque action de

STATUTS

**Les associés se
convocation.**

**La convocation
elle indique l'ordre
des associés.**

Toutefois, l'asse

**L'assemblée est
l'assemblée. Un**

STATUTS

Et la société vis-à-vis
les présents statuts.

L'associé unique
société, déposer
mois de la clôture.

Il n'est pas tenu
commerce.

STATUTS

et le rapport des

Article 24 - AFI

Le compte de résultat, après différence, après

STATUTS

suivent l'approbation
associés à l'effet de

**Si la dissolution
exercice suivant
moins égal à celui
propres n'ont pas
social.**

STATUTS

- **Piotr KUK**
né le 28 sept
demeurant à

STATUTS

STATUTS